

Des policiers qui ont réprimé les protestations en 2001 sont jugés en Argentine



Buenos Aires, 6 août (RHC)- Près de deux décennies après, les policiers qui ont réprimé plusieurs femmes en décembre 2001 au milieu de protestations contre le gouvernement argentin, ont été jugés.

Les cinq officiers, sur lesquels un non-lieu avait été prononcé dans cette cause par feu le juge Claudio Bonadio, devront répondre pour leur violente action contre les femmes dont la présidente des Mères de la Place de Mai, Hebe de Bonafini.

Selon le quotidien *Página 12*, les policiers ont été jugés pour vexations par le juge Marcelo Martínez De Giorgi, qui a pris en considération les vidéos, les photos et les témoignages de ce triste jour de l'histoire de ce pays.

Les effectifs de la Police Fédérale avaient fait l'objet d'une investigation au cours de la première étape de l'enquête mais ils ont été exonérés malgré les preuves qui les montraient avançant à cheval sur les Mères de la Place de Mai, dont certaines très âgées, le 20 décembre de cette année-là au milieu de l'explosion sociale qui a abouti à la démission du président de l'époque Fernando de la Rúa.

Le juge Martínez a considéré que les officiers s'acquittant de leurs fonctions et sans aucun motifs, ont exercé une violence non nécessaire et illégitime contre les personnes qui se sont rassemblées le 20 décembre 2001 sur la Place de Mai.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/230796-des-policiers-qui-ont-reprime-les-protestations-en-2001-sont-juges-en-argentine>



Radio Habana Cuba